

Question écrite de M. Jean-Louis Fazio, du 20 avril 2005: «Délégation à la petite enfance: postes de directrices et directeurs de secteur pas mis au concours!»

Pourquoi les nouveaux postes de directrices et directeurs de secteur de la petite enfance ne sont-ils pas mis au concours, par des annonces dans les journaux ou par des communiqués internes dans les milieux concernés de la petite enfance?